

ELECTRICITÉ



(B2-414) - 853 - 1/2 - 2417 - 2417 - A0 - 3207251163003

Lieu de consommation :

EARL DES LUCIENS
PLAINE
OUEST
26770 TAULIGNAN

EARL DES LUCIEN
189 CHEMIN DES BARBES
84820 VISAN
France

Votre service clients :

Pour tout renseignement :

portant sur votre contrat, votre tarif,
votre facturation, nos offres et services
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

**Tél : 098 098 10 07**

Coût d'un appel local selon opérateur



serviceclients.em.fr@antargaz.com



ANTARGAZ Energies
Service Clients GAZ ELECTRICITE
TSA 44130
54041 NANCY CEDEX

Vos références client :

Code client : F/E19000066

Point De Livraison : 30001974046227

Vos informations contrat :

Numéro contrat : 800010219

OSM Prix Fixe CU

Offre prix de marché – avec ARENH

Contractant :

EARL DES LUCIEN

Urgence dépannage Enedis :

0 811 88 22 00Service 0,05 € / appel
+ prix appel

Facture N° : FR0000206154 du 25/07/2022

Condition de paiement : Prélèvement

Date d'échéance : 09/08/2022

Antargaz Electricité	1313,64€
Utilisation du réseau public de distribution d'électricité	2269,31€
Taxes et contributions	48,86€
Montant Hors TVA	3631,81€
Montant base taxable TVA 20,0 % sur	3631,81€
	726,36€
Montant TVA	726,36€
Montant TTC de la facture	4358,17€
Solde avant facturation *	0,00€

Montant à payer**4358,17€**

Prochain relevé vers le 12/08/2022

Prochaine facture vers le 12/08/2022

*Sous réserve, notamment, du bon encaissement des règlements déjà effectués.

Conditions Générales de Vente :

Selon la loi LME du 04/08/2008, toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Ces pénalités sont exigibles sur simple demande du fournisseur.

Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée.

Les TVA sont payées sur les débits. Il ne sera pas accordé d'escompte en cas de paiement anticipé.

Avis de prélèvement automatique

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Date du prélèvement : 09/08/2022

Montant : 4 358,17€

Références du compte :

Nom du titulaire du compte : EARL DES LUCIENS
Banque : CRCAM SUD RHONE ALPES
Iban : FR7613906****38*****702**
BIC : AGRIFRPP839
RUM : 00E00000080001021901
ICS : FR51ZZZ000256

Conformément aux nouvelles dispositions européennes, ANTARGAZ prévoit la mise en place du prélèvement SEPA à partir du 1er février 2014. Les modalités de prélèvement restent inchangées, aucune action n'est requise de votre part. Pour toute demande relative à votre mandat de prélèvement SEPA, vous pouvez consulter le site antargaz.fr, rubrique "F.A.Q."

A l'occasion d'un premier prélèvement ou toute modification ultérieure, il est recommandé de vérifier ces indications et de signaler toute anomalie à votre service clients

Détail de votre facture :

Document à conserver 10 ans

2/2

Numéro : FR0000206154

Vos références client :

Code Client : F/E19000066
Identifiant PDL : 30001974046227
Option Tarifaire : Courte Utilisation

Données de comptage :

Référence compteur : 19740462
Type de compteur : PME-PMI
Puissance souscrite (kVA) : HPH: 42 / HCH: 42 / HPE: 42 / HCE: 42

Prestations	index compteur en kWh				Coeff Lecture	Quantité	Prix unitaire	Montant hors TVA	Taux de TVA			
	Ancien Index	Nouvel Index	Différence Index									
Antargaz Electricité												
Abonnement du 01/08/2022 au 31/08/2022 sur la base de 210,00 €/an							210,00 €/an	17,50	20,0%			
Consommation du 14/06/2022 au 13/07/2022						11993						
Consommation Heures Creuses Ete du 14/06/2022 au 13/07/2022	8684	13585	4901		1	4901	0,02313 €/kwh	113,36	20,0%			
Consommation Heures Creuses Hiver du 14/06/2022 au 13/07/2022	8	8	0		1	0	0,11239 €/kwh	0,00	20,0%			
Consommation Heures Pleines Ete du 14/06/2022 au 13/07/2022	35359	42451	7092		1	7092	0,03653 €/kwh	259,07	20,0%			
Consommation Heures Pleines Hiver du 14/06/2022 au 13/07/2022	18	18	0		1	0	0,14208 €/kwh	0,00	20,0%			
ARENH - écrêtement (6) Heures Creuses Ete du 14/06/2022 au 13/07/2022	8684	13585	4901		1	4901	0,07702 €/kwh	377,48	20,0%			
ARENH - écrêtement (6) Heures Pleines Ete du 14/06/2022 au 13/07/2022	35359	42451	7092		1	7092	0,07702 €/kwh	546,23	20,0%			
Utilisation du réseau public de distribution d'électricité (identique pour tous les fournisseurs)												
Composante comptage - Echu du 14/06/2022 au 13/07/2022						30	0,64356 €/J	19,31	20,0%			
Composante comptage - Reprise du 14/06/2022 au 13/07/2022						-30	0,64356 €/J	-19,31	20,0%			
Composante comptage - Echoir du 14/07/2022 au 12/08/2022						30	0,64356 €/J	19,31	20,0%			
Composante gestion - Echu du 14/06/2022 au 13/07/2022						30	0,5063 €/J	15,19	20,0%			
Composante gestion - Reprise du 14/06/2022 au 13/07/2022						-30	0,5063 €/J	-15,19	20,0%			
Composante gestion - Echoir du 14/07/2022 au 12/08/2022						30	0,5063 €/J	15,19	20,0%			
Composante soutirage part fixe - Echu du 14/06/2022 au 13/07/2022						1260	0,03181 €/kVA/J	40,08	20,0%			
Composante soutirage part fixe - Reprise du 14/06/2022 au 13/07/2022						-1260	0,03181 €/kVA/J	-40,08	20,0%			
Composante soutirage part fixe - Echoir du 14/07/2022 au 12/08/2022						1260	0,03181 €/kVA/J	40,08	20,0%			
Composante soutirage HPE du 14/06/2022 au 13/07/2022					1	7092	0,0228 €/kWh	161,70	20,0%			
Composante soutirage HCE du 14/06/2022 au 13/07/2022					1	4901	0,018 €/kWh	88,22	20,0%			
Durée de dépassement du 14/06/2022 au 13/07/2022					1	189	10,29 €/h	1944,81	20,0%			
Taxes et contributions												
CTA (1) du 14/06/2022 au 12/08/2022						74.60	21,93 %	16,36	20,0%			
TCCFE (2) du 14/06/2022 au 13/07/2022						11993	0,00221 €/kwh	26,50	20,0%			
TDCFE (2) du 14/06/2022 au 13/07/2022						0	0 €/kwh	0,00	20,0%			
CSPE (3) du 14/06/2022 au 13/07/2022						11993	0,00050 €/kwh	6,00	20,0%			
CSAE (4) Heures Creuses Eté du 14/06/2022 au 13/07/2022						4901	0,0 €/kwh	0,00	20,0%			
CSAE (4) Heures Pleines Eté du 14/06/2022 au 13/07/2022						7092	0,0 €/kwh	0,00	20,0%			
CEE (5) du 14/06/2022 au 13/07/2022						0	0 €/kwh	0,00	20,0%			
Montant base taxable TVA 20,0 % sur 3631,81 €								726,36€				
Total HT								3631,81€				

Votre Historique de Consommation		
Période	Consommation en kWh	Type de relève
Période de la relève du 14/06/2021 au 13/07/2021	3486	Réelle
Période de la relève du 14/07/2021 au 13/08/2021	2623	Réelle
Période de la relève du 14/08/2021 au 13/09/2021	339	Réelle
Période de la relève du 14/09/2021 au 13/10/2021	4	Réelle
Période de la relève du 14/10/2021 au 13/11/2021	5	Réelle
Période de la relève du 14/11/2021 au 13/12/2021	4	Réelle
Période de la relève du 14/12/2021 au 13/01/2022	0	Réelle
Période de la relève du 14/01/2022 au 13/02/2022	0	Réelle
Période de la relève du 14/02/2022 au 13/03/2022	0	Réelle
Période de la relève du 14/03/2022 au 13/04/2022	0	Réelle
Période de la relève du 14/04/2022 au 13/05/2022	0	Réelle
Période de la relève du 14/05/2022 au 13/06/2022	1594	Réelle

Informations :

(1) JCTA : Contribution Tarifaire d'Acheminement dont les taux sont fixés par arrêtés ministériels, rendus après avis de la CRE.
(2) TCCFE et TDCFE : Taxe Communale/Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité. Taxe locale collectée par les fournisseurs et reversée aux communes et départements.
(3) CSPE : Contribution au Service Public de l'Electricité. Elle compense les charges liées aux missions de service public des fournisseurs.
(4) CSAE : Contribution à la Sécurité de l'Approvisionnement en Electricité. Participation au coût des garanties de capacité dont doit disposer le fournisseur pour garantir la consommation de ses clients en période de forte consommation.
(5) CEE : Certificats d'Economie d'Energie. Participation aux coûts des CEE mise à la charge du client.
(6) Complément ARENH conformément à l'article 6.a.3 des CGV et faisant suite à la délibération de la CRE.
Toute réclamation doit être adressée par écrit à votre Service Clients ou par courriel à l'adresse : serviceclients.em.fr@antargaz.com. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Antargaz n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : www.energie-mediateur.fr ou par courrier : Médiateur National de l'Energie - Libre réponse N°59252-75443 Paris Cedex 09. Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics ou au 0800.112.212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Votre Bilan de Facturation		
Période Du 26/07/2021 au 25/07/2022	Montant HTT en Euros	Montant TTC en Euros
Montant de l'abonnement facturé	1 147,39	1 573,19
Montant de la consommation facturée	4 318,96	5 387,42
Montant des prestations et services souscrits	0,00	0,00
Montant total facturé en Euros		6 960,61



Duplicata

Duplicata